

Association Cigaloun

Documents annexes de l'exercice 2019-2020

I. Rapport moral du Président

Depuis notre dernière Assemblée Générale de janvier 2020, tout a été bouleversé. Nos vies, nos rapports humains, nos façons de travailler. Pour beaucoup, tous les projets ont été mis entre parenthèse, reportés, voire purement et simplement annulés. Le milieu associatif n'a pas fait exception, et même s'il a été particulièrement sollicité pour subvenir aux demandes d'aide, tous les prévisionnels ont volé en éclats.

Pour l'association Cigaloun, notre association, le cap avait été mis sur des projets ambitieux, mais réalisables : augmenter le nombre de nos membres actifs, installer des émissions régulières, aménager notre studio du Moulin, créer un dispositif nomade, et concrétiser des projets communs avec d'autres entités, associatives ou institutionnelles. Ce n'est pas un secret, nous n'avons pas tout fait. Néanmoins, nous pouvons être fiers de ce que nous avons fait comme vous pourrez le constater dans notre rapport d'activité qui suivra. Et pour tout ce qui a été réalisé, je tiens à remercier chaleureusement les bénévoles qui se sont démenés tout en prenant, je l'espère, beaucoup de plaisir à donner de leur temps.

J'aimerais aussi vous remercier vous, tous les membres, actifs ou pas, qui par vos adhésions avez placé votre confiance dans le projet, et aussi des moyens pour réaliser un certain nombre d'actions. Merci aussi aux bienfaiteurs qui ont donné un plus que le montant de leur cotisation, et merci aussi à la municipalité qui par son vote du budget nous a octroyé une subvention de fonctionnement.

Pourtant, la situation n'est pas encore satisfaisante, et le premier projet de l'association, Radio Cigaloun, peine à démarrer. Les auditeurs sont occasionnels et pas réguliers. L'explication la plus probable est que les programmes ne sont pas réguliers, pas assez nombreux, et la programmation musicale pas assez entretenue et cohérente. Ce sont les programmes qui attirent les auditeurs. On a pu le constater à chaque fois que nous avons fait des émissions.

Mais pour créer des programmes réguliers, il faut des personnes qui ont envie de les faire, par plaisir. Et force est de constater que l'engagement que cela représente en terme de temps a freiné la plupart des bonnes volontés. Je n'en veux à personne, moi même je n'ai pas été aussi régulier que j'aurais pu l'être.

Ma réflexion m'a amené à la conclusion que pour augmenter l'intérêt de la radio, et la faire s'élever au dessus de l'ambiance parfois délétère qui peut régner dans le village, sa zone de rayonnement devrait s'étendre, dans un premier temps, à certaines communes immédiatement voisines, ce qui donnerait plus de matière pour faire des programmes d'actualité, plus d'occasions de proposer des émissions nomades, et de multiplier le nombre potentiel de créateurs d'émissions. Bien entendu, notre cœur est mottois, de naissance ou d'adoption, et l'ouverture plus large de l'antenne devrait contribuer, je l'espère, au rayonnement du village auprès de ses voisins, et réciproquement. Une proposition de motion en ce sens sera soumise au vote ce soir.

Les idées ne manquent pas. Les contacts sont nombreux et nous confortent dans l'idée que l'association a un rôle à jouer, une mission d'intérêt général. Les cartes ont été complètement rebattues avec la crise actuelle et nous devons réapprendre à jouer. Cependant, nous avons une opportunité, c'est que les nouvelles règles du jeu ne sont pas encore complètement écrites. Il ne tient qu'à nous d'en écrire quelques unes, et la radio, tout comme d'autres volets de l'association, peuvent y trouver une place de choix, comme un trait d'union entre les gens, tout en respectant les gestes barrière.

II. Rapport d'activités

Septembre 2019 :

Animation de la journée des associations à la Salle des fêtes

Octobre 2019 :

Reportage sur Thierry Parizet

Reportage sur le déménagement du Service Postal

Janvier 2020 :

Reportage et captations à la Journée de la Rénovation

Interview du Maire pour les Vœux en studio

Reportage au Kfé Inventé (Draguigan)

Juin 2020 :

Diffusion du conseil municipal en direct et mise à disposition pour la réécoute

Programmation spéciale Fête de la Musique

Juillet 2020 :

Diffusion du conseil municipal en direct et mise à disposition pour la réécoute

Interview de Filipe Loir pour le récital Fugain

Août 2020 :

Co-animation de la course cycliste à La Motte

Intervention à l'école primaire : 12 séances de 45 minutes

Sets de Mr Cleen pendant le confinement

Aménagement du studio du moulin

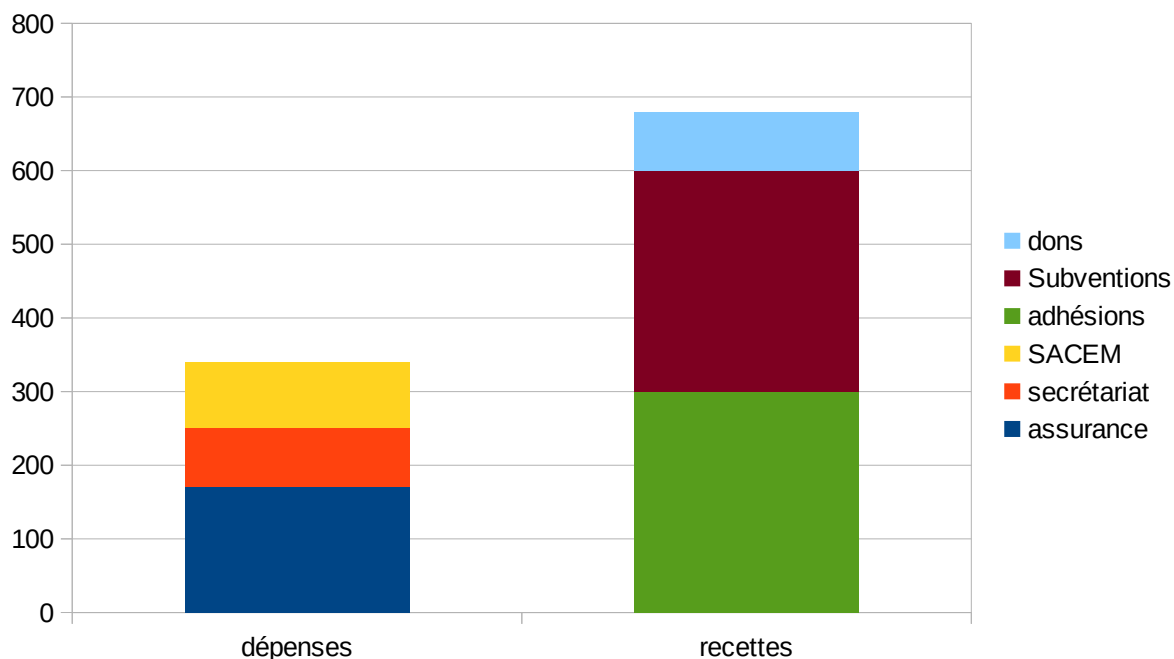
Objectif de 15 membres atteint !

Objectif de studio mobile atteint !

III. Rapport financier

Résultat

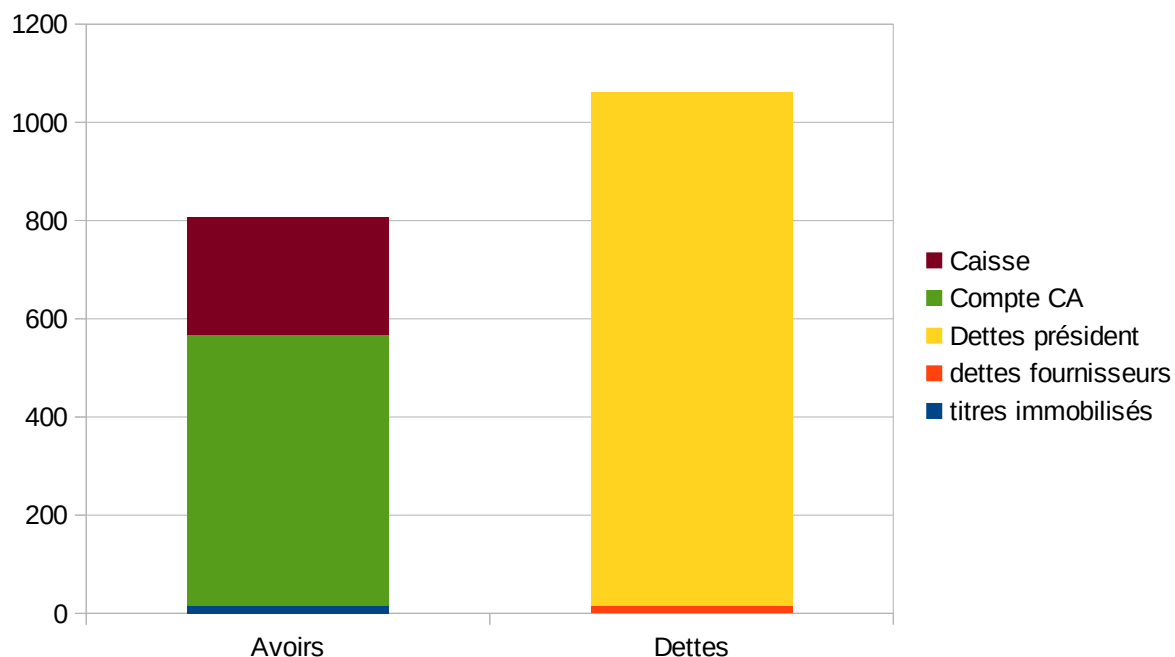
Les comptes de résultat font apparaître un excédent de 340,11€ au lieu des 680€ prévus au prévisionnel présenté lors de la dernière AG. Les dépenses ont été fortement réduites du fait de l'activité très limitée de l'association en période pandémique. Avec 339,89€ de dépenses, on est à 28,85% du montant prévu. Mais les recettes aussi ont connu une baisse conséquente. Sur un prévisionnel de 1800€, seuls 680€ ont été collectés. Nous n'avons facturé aucune prestation, et n'avons demandé que 300€ de subventions à la Mairie pour financer la connexion Internet au Moulin sur les 500€ de subventions globales budgétés. Ce qui nous fait un budget de fonctionnement pour cette année de 680€. Si nous ajoutons à ce budget la valorisation des dizaines d'heures de travail bénévole (nous n'avons aucun décompte, mais on doit approcher des 300 heures cumulées), le budget passe alors à un montant approximatif de 3680€



Bilan

Les comptes de bilans présentent au 31 août 2020 des avoirs en banque et en caisse de 792,12€ auxquels s'ajoutent 15€ de parts sociales du Crédit Agricole. Des dettes sont aussi à prendre en compte à hauteur de 1045,35€ de dépenses avancées par le président et de 16€ correspondant à une facture Internet émise en août 2020 et prélevée en septembre 2020, donc sur l'exercice suivant. Le solde est donc négatif avec -254,23€, ce qui signifie que l'association ne pourrait pas encore rembourser la totalité de ses dettes envers le président. Néanmoins, il paraît important de faire baisser le montant de ces avances en remboursant sur l'exercice suivant. Pour cela, l'excédent généré cette année contribuera à l'apurement partiel de la dette de l'association envers son président. Le résultat de l'activité de l'exercice suivant, les adhésions et les demandes de subventions contribueront à retrouver une certaine stabilité avec, si possible, une trésorerie permettant de

développer l'association et les différents projets sur lesquels elle travaille ainsi que de faire face aux aléas causés par la période compliquée que nous traversons.



IV. Budget prévisionnel

Dépenses

Assurance = 200€

SACEM = 88,88€

Matériel = 500€

Télécom/secrétariat = 200€

Déplacements = 200€

Réceptions = 200€

Provision pour apurement de la dette = 400€

Utilisation du temps bénévole = 3000€

Recettes

Adhésions : 300€

Dons : 300€

Subventions : 600€

Prestations : 800€

Valorisation du temps bénévole : 3000€

Résultat prévisionnel : 211,12€

V. Projets 2020 – 2021

Journées des associations (présence en différents points en Dracénie)

Vacances apprenantes (prestation)

Festival du Galoubet

Fête de la Musique

Conseils municipaux en Dracénie

Interview en fonction de l'actualité en Dracénie

Partenariats avec les événements en Dracénie (captations de concerts, radios éphémères...)

Journal d'Informations Locales (d'abord hebdomadaire, quotidien ensuite si possible)

Reprise des idées d'émissions discutées en réunion

Atelier avec le Centre de loisirs de La Motte

Élargissement des possibilités d'ateliers (collèges, lycées)

Remaniement de la programmation musicale

Reconnaissance d'intérêt général (rescrit fiscal)